

LYCÉE PROFESSIONNEL  
ALBERTVILLE

# LE GRAND RC

LA TAXE D'APPRENTISSAGE  
**2024**

## POURQUOI NOUS VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Le versement de cette taxe constitue pour notre établissement une ressource indispensable au financement du matériel pédagogique pour offrir à nos élèves les meilleures conditions d'enseignement.

Cette année encore et même si nous savons que la crise sanitaire a des conséquences économiques sur les entreprises, nous avons besoin de votre contribution pour nous aider à former vos employés de demain.

Pour permettre de maintenir des enseignements de qualité avec des matériels que vous aurez contribué à financer, nous serions fiers de pouvoir compter sur votre soutien et heureux d'acter notre collaboration.

### PROJET RÉALISÉS EN 2023

- Module rue connectée comprenant caméra et borne de recharge pour véhicule électrique (Electricité)
- Raboteuse, tenonneuse et toupie (Bois)
- Cloueur et matériel électroportatif (Bois)
- Pompe à Chaleur air/eau (Énergétique)
- Analyseur de combustion (Énergétique)
- Lève personne/médaille de sécurité (ASSP)
- Échafaudages (Charpente/Peinture)
- Appareil de cuisson sur plaque (Restauration)



### PROJET POUR 2024

- Machine à commande numérique (Bois)
- Pompe à Chaleur Hybride (Énergétique)
- Aménagement de l'atelier CAP Plomberie
- Aménagement de l'atelier CAP Petite enfance

# NOS FORMATIONS ÉLIGIBLES À LA TAXE D'APPRENTISSAGE

---

- CAP PSR : Production et service en Restaurations
- CAP IMTB : Intervention en maintenance technique des bâtiments
- CAP PAR : Peintre, Applicateur de Revêtement
- CAP MIT : Monteur Installateur thermique
- CAP AEPE : Accompagnant Éducatif Petite Enfance
- Bac Pro ASSP : Accompagnement, Soins, Services à Personne
- Bac Pro MCC : Métiers de la Couture et de la Confection
- Bac Pro TCB : Technicien Constructeur bois
- Bac Pro TMA: Technicien Menuisier agenceur
- Bac Pro MELEC : Métiers de l'Électricité et de ses Environnement Connectés
- Bac Pro MFER : Métiers du Froid et des Énergies Renouvelables
- Bac Pro ICCER : Installateur en chauffage, Climatisation et Énergies Renouvelables
- Bac Pro MEE : Maintenance et Efficacité Énergétique



**390**

**ÉLÈVES**

**25**

**APPRENTIS**

**+1200**

**ENTREPRISES /  
PARTENAIRES**

# LA MARCHE À SUIVRE

## ENTREPRISE

Taxe d'apprentissage :  
0,68 % de la masse salariale de 2023

87% 13%

part principale destinée au financement des formations par apprentissage. Déclarée mensuellement en DSN et versée aux URSSAF

fraction solde payée via la DSN d'avril

## COMMENT NOUS SOUTENIR ?

Plus aucun versement ne doit être adressé directement au lycée

### COMMENT ATTRIBUER LES 13% AU LYCÉE PROFESSIONNEL LE GRAND ARC D'ALBERTVILLE ?

#### 01. SOLTÉA

Se rendre sur la plateforme Soltéa :  
<https://www.soltea.gouv.fr/espace-public/>

#### 02. RECHERCHER LE LYCÉE

Lycée Professionnel Le Grand Arc  
265, chemin de la Charrette BP20148 - 73204 - Albertville Cedex

Code UAI : 0730006k

#### 03. AFFECTER LE SOLDE

Affecter le solde de votre taxe d'apprentissage

